

Le 6 novembre 2014

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 6 novembre 2014 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame-de-Lourdes, le sixième jour de novembre deux mille quatorze à dix-neuf heures.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3
Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4 (ABSENTE)
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 3.0 Achat édifice 885 à 891 Principale
 - 4.0 Questions de l'assemblée
 - 5.0 Levée de la séance
-

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R14-11-181
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Pascal Brulé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R14-11-182
Achat édifice
885-891, Principale

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la signature de la promesse d'achat de la propriété située au 885 à 891, Principale, portant le numéro de lot # 4016209, au montant de cent mille dollars (\$ 100,000.00).

ADOPTÉE

Questions de l'assemblée :

Aucune question

R14-11-183
Levée de la
séance

Il est proposé par Monsieur Denis Blier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h15.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales